

Le Marpiniot

n° 359 / Juillet 2022

FÊTE DES LAMPIONS
DES 13 ET 14 JUILLET
VOIR PAGE 13



MARPENT



*L'initiative
en actions*

L'ensemble du conseil
municipal vous souhaite
de passer un bel été !

ACCUEIL DES NOUVEAUX MARPENTOIS

Les habitants arrivés depuis moins d'un an sur la commune sont invités au pot d'accueil qui se déroulera en salle de conseil le samedi 10 septembre 2022 à 10h00. Le livret d'accueil leur sera offert à cette occasion.

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Actualités	Page 5
Le projet Plage Verte	Page 8
Vie économique	Page 10
La jeunesse	Page 10
Vie associative	Page 11
Les aînés	Page 12
Marpent événements	Page 13
Histoire et patrimoine	Page 14
Etat civil	Page 14
Tribune	Page 15
L'agenda	Page 16

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



Les parents qui travaillent et qui ont du mal à trouver une place en crèche peuvent désormais recourir à la micro-crèche «Ô p'tit doudou», installée rue du Long Fossé, dans l'ancien 1000 Club racheté à la commune.

Ce projet est né du souhait de Mme Gwendoline PUT-LIENARD, déjà créatrice de la micro-crèche de Rousies, d'ouvrir un deuxième équipement.

La vente de l'ancien 1000 Club, voué à une possible démolition, est apparue comme une opportunité que le Conseil Municipal a validée à l'unanimité.

Avec Mme PUT-LIENARD, nous avons ensuite rencontré les services du Département, lequel détient seul la compétence pour accepter l'ouverture d'un tel équipement.

Et lorsqu'on connaît la lourdeur des contraintes administratives, ce n'était pas gagné d'avance.

La crèche peut accueillir 10 enfants de 10 semaines à 4 ans.

Pour couvrir une partie des frais, les familles peuvent prétendre à différentes aides et prestations versées par la CAF et d'un crédit d'impôt.

Téléphone: 03.27.61.30.56
Email: optitdoudou@gmail.com

L'équipement vient utilement compléter l'offre de garde des nourrissons sur la commune et renforcer l'attractivité de celle-ci.

Votre Maire

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsables du comité de relecture :
Bruno LEGROS, Laure DESPRIET

Photo de couverture :
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1350 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Octobre 2022

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au
cadre de vie et communication
assure sa permanence le samedi
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,
en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au
logement, assure sa permanence
SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Soirée Karaoké organisée par les Copains d'Antan
2ème samedi du mois)
et Culture
Festi-Kiosque

4. Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

6. Inauguration de l'Auditorium Jacques ROUGEFORT

2. Groupe de la marche de loisir (chaque
3. Exposition «Evasion» de l'Association Marpentoise Loisirs
et Culture

5. Combats de catch lors du



MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période scolaire

Lundi : 14h-16h30
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h à 16h30
Samedi : 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque et espace
multimédia - période de
vacances scolaires

Mercredi : 14h-17h
Samedi : 10h-12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi 10h00 - 12h00
Mardi 9h00 - 12h00
Mercredi 9h00 - 12h00
Jeudi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 12h00

Relève du courrier à 15h30

Ces horaires sont susceptibles
d'évolution chaque semaine.

7. Fête de la Musique le 21 juin en Centre-Bourg

8. Ouverture de la micro-crèche «O P'tit doudou» rue du Long

Fossé

9. Pose par Monsieur MOUCHART d'un film occultant au cabinet de téléconsultation médicale

10. Création d'un passage pour piétons entre la rue de la République et le quartier de la Fraternité

11. Soirée-Concert de l'association Rock In Progress

12. Escape Game à la Médiathèque l'Oiseau-Lyre

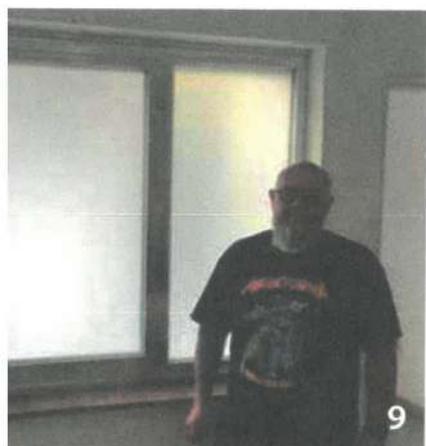
13. Kermesse du Groupe Scolaire



7



8



9



10



11



12



13

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.

18 rue du 145ème Régiment

d'Infanterie

59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

**1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont**

Horaires d'été (2/05 au 31/10)

du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)

du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

**Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi**

Veillez à rentrer vos contenants
après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIÉ Par téléphone : 06 77 39 53
41 (Numéro accessible du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11
81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
Par email : dechetsverts@gessa.fr



Actualités

DISTRIBUTION DU BULLETIN

«LE MARPINIOT» D'AVRIL 2022

Le Marpiniot d'avril 2022 a été distribué tardivement dans le secteur de l'Orée du Bois et de la rue Marceau. Nous prions les personnes concernées de nous excuser pour cet incident regrettable.

BOULANGERIE DU MOULIN

Réception d'un courrier de la Chambre des Métiers de l'Artisanat nous remerciant de notre investissement et de notre mobilisation pour le soutien du commerce local dans le cadre de l'ouverture de la Boulangerie du Moulin.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Nous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral et que les engins motorisés de jardinage (tondeuse, tracteur, débroussailluse et taille-haie) sont interdits les dimanches et les jours fériés (sauf de 10h à 12 h) par arrêté municipal.

PROBLEME DE RECEPTION TNT

Le dernier incident sur l'émetteur de Rousies date du 09 Mars 2022. Cet incident a été traité. Toutefois, certains canaux (C8, Gulli, Ô ...) peuvent ne plus émettre aux mêmes fréquences (Loos - Wattignies au lieu de Rousies - Maubeuge). Pour ré-installer ces chaînes il faut relancer une recherche. Attention, si le téléviseur intègre un décodeur, il faut relancer la recherche sur le téléviseur. Si le décodeur est indépendant, il faut relancer la recherche sur ce décodeur. En cas de subsistance de problèmes, il faut contacter le numéro 09 70 81 88 18



MOULIN DE LA PARAPETTE

Suite à l'incident survenu en Septembre 2021 et au rapport d'expertise de notre assureur, celui-ci avait mis en demeure le groupe Axa, assureur de l'association « Le moulin d'Antan », de financer la réparation. Devant le silence prolongé du groupe Axa, sur conseil de notre assureur, le maire avait fait appel à un avocat. Parallèlement des contacts étaient établis par deux membres du moulin d'Antan, Stéphane DRIGUET et Alexandre VALIN, avec la «Fédération Française des Amis des Moulins» pour qu'elle fasse pression sur le groupe Axa. Celui-ci a finalement donné son accord et versé le montant de 11 558 € HT à la commune, conforme au devis de la réparation.

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Mme Claudine MONFOURNY en raison d'un déménagement hors de la commune, c'est le suivant de la liste sur laquelle le conseiller municipal est démissionnaire qui entre au Conseil Municipal, à savoir Daniel COSTER-SAENEN.

LOGEMENTS EN ETAT D'ABANDON

Le maire a signé deux arrêtés d'abandon manifeste provisoire sur deux logements situés au 5, rue Pasteur et au 2, rue l'Orée du Bois.

TARIFS DES SERVICES EN MAIRIE

Tarifification des copies en mairie (hors état civil) :
10 cts la copie A4 noir et blanc, 20 cts A4 la copie couleur (prix doublé pour le A3), 20 cts la feuille pour un fax. (Tarif doublé pour les extérieurs).

Tarifification du raticide :

Christian LAVIELLE, après avis de la commission, propose de revendre le sachet de 100 grammes de raticide à 1 euro (Maximum 10 sachets à la fois). Pas de vente aux extérieurs.



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0,15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous, contactez le 03 59 73 14 00 ou

directement à l'UTPAS
résidence Jean Mossay
boulevard Pasteur
BP 90243 - Cedex
59607 Maubeuge

CABINET DE TELECONSULTATION MEDICALE

La téléconsultation est possible avec ou sans l'accompagnement d'un personnel infirmier. Un numéro unique, le **09 72 09 36 36**, vous permet de solliciter cet accompagnement ou d'organiser votre consultation en autonomie.

Nous vous conseillons, lorsque possible, de privilégier les créneaux horaires de 9h00 à 11h00 et de 13h00 à 16h00, afin de limiter votre temps d'attente, en général inférieur à 15 minutes. Lors de votre consultation, n'oubliez pas votre Carte Vitale que vous insérerez dans la borne, puis, vous vous laisserez guider, pas à pas, par les instructions.

L'application du Tiers-Payant vous dispensera de la moindre avance de frais.



**PORTES OUVERTES AU CABINET DE TELECONSULTATION MEDICALE
LE MARDI 13 SEPTEMBRE DE 14 HEURES A 16 HEURES
POUR VOUS PRESENTER LE CABINET DE TELECONSULTATION**



CONCERT SOLIDARITE UKRAINE

Les communes de Jeumont et Marpent s'étaient associées pour organiser un concert de solidarité avec l'Ukraine en l'église de Jeumont. L'école de musique de Jeumont et l'Harmonie Communale ont rempli d'émotion une église comble. Piano, guitares, violons et cuivres ont plongé l'assistance dans une véritable communion musicale qui fera date. Aux côtés des maires de Jeumont et Marpent, l'équipe municipale était représentée par Philippe ARCICASA, Mélanie BERTINCHAMPS, Ludovic DAMIENS, Alda et Pascal DELPLANCHE, Laure DESPRIET, Bruno LEGROS, Christian LAVIELLE, Jacqueline LOIRE, Frédéric MARECHAL et Stéphanie MOUCHART.

VICTOR VANNOPPEN

Le 20 avril, une délégation municipale s'est rendue au cimetière de Rocq pour déposer une plaque sur la tombe de Victor Vannoppen. Cette délégation, conduite par le maire, comprenait Mélanie BERTINCHAMPS, Ludovic DAMIENS, Alda et Pascal DELPLANCHE, Bernard HUTIN, Christian LAVIELLE, Bruno LEGROS, Jacqueline LOIRE et Stéphanie MOUCHART.

FLEURISSEMENT

La municipalité fait des efforts pour fleurir la commune et rendre le cadre de vie plus agréable.

Or, nous constatons quotidiennement la dégradation des jardinières, le vol de fleurs et même le vol d'arbustes récemment plantés à l'esplanade du cimetière. Ces incivilités et ces délits pitoyables d'une minorité de personnes coûtent de l'argent aux contribuables. Donc, ne vous étonnez pas de constater des jardinières ou des parterres non fleuris, le budget « fleurissement » n'étant pas inépuisable.

MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

Créée en 1920, la « médaille de la famille » distinguait depuis l'entre-deux guerres les mères, puis aussi les pères, de familles nombreuses, ainsi que des personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille. Par décret du 17 février 2022, les critères d'attribution de la médaille ont été élargis pour mieux refléter la diversité des familles et plus généralement des personnes qui méritent la reconnaissance de la Nation :

- Aux parents qui ont élevé un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile. Il s'agit par exemple de familles monoparentales ayant élevé un ou des enfants en situation de handicap ;
- Aux personnes qui ont dédié leur vie professionnelle ou leur action bénévole à l'accompagnement, la protection et la défense de l'enfance et des familles.

Les demandes sont établies sur le formulaire CERFA 15319*02 (Renseignements en Mairie)

PERMANENCE DU CLIC EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

EXACODE

Passez l'examen du code de la route à la mairie avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr
et réservez votre séance !

ELECTIONS LEGISLATIVES MARPENT

Résultats du 1er tour (12 juin 2022) :

Nombre d'inscrits : 1685, Nombre de votants : 651, Nombre de bulletins blancs : 2, Nombre de bulletins nuls : 2
Sophie VILLETTE : 74 voix (11,44%) Marc DEHONDT : 11 voix (1,70%) Benjamin SAINT HUILE : 249 voix (38,49%)
Jessica WATTIEZ : 21 voix (3,25%) Marie-Claude RONDEAUX : 4 voix (0,62%) Nicolas LEBLANC : 33 voix (5,10%)
Christophe DI POMPEO : 51 voix (7,88%) Sandra DELANNOY : 200 voix (30,91%) Irène SAFAI : 4 voix (0,62%)

Résultats du 2ème tour (19 juin 2022) :

Nombre d'inscrits : 1685, Nombre de votants : 666, Nombre de bulletins blancs : 14, Nombre de bulletins nuls : 7
Benjamin SAINT HUILE : 354 voix (54,88%) Sandra DELANNOY : 291 voix (45,12%)

Les opérations de vote, organisées par la municipalité sous l'égide de Bruno Legros, se sont bien déroulées. Indéniablement, nous devons la réussite de ces scrutins à l'engagement, à l'implication, à la rigueur, à la disponibilité et aux capacités d'adaptation de tous les membres des bureaux de vote, des scrutateurs, des agents administratifs et des services techniques.

Qu'il nous soit permis d'adresser à toutes et tous, notre profonde reconnaissance et nos sincères remerciements

LES 4 JOURS DE DUNKERQUE

Tous nos remerciements aux membres des associations qui nous ont aidés comme signaleurs :

Marpent Sports Loisirs : Frédéric BROUTIN, Mélanie DEWATTINES, Marjorie LIEMANS, Eric LOBJOIS, Marie Christine MEURANT, Michel WOUE.

UVJM : Jean-Pierre DELAIQUE

Harmonie : Thierry WILLIEZ



VOYAGES SCOLAIRES



Voyage à Han-sur-Lesse pour les primaires le 14 et le 17 juin.

Voyage à Pairi Daiza pour les maternelles le 24 mai.



La municipalité a pris en charge le transport en bus.

LES ÉLÈVES DE CE2, DE CM1 ET DE CM2 ONT PASSÉ LEUR PERMIS CYCLISTE ENFANT

Dès 6h00 Monique NICOL, Adjointe en charge des écoles, Hervé NICOL, Conseiller Municipal, Eric PAINCHART, Directeur du Groupe Scolaire et Bruno LEGROS, Premier Adjoint, étaient à pied d'œuvre pour installer la Piste d'Éducation Routière dans la salle des sports, le parcours de maniabilité dans la cour et le Code de la Route dans l'École Primaire.

Dès 9h00, Lisa, Paolo et Medhi, 3 jeunes étudiants bénévoles, ont accueilli un premier groupe 10 élèves de CM1 et CM2 de l'École Primaire de Vieux-Reng puis de l'École Maurice Fostier de Marpent pour qu'ils se sensibilisent à la maîtrise de leur vélo tout en se confrontant à la circulation en ville et à la signalisation routière.

Pendant ce temps, un autre groupe d'élèves de même niveau, étaient réunis dans une classe pour passer l'épreuve théorique du Code de la Route sous la surveillance inflexible du Directeur du Groupe Scolaire.

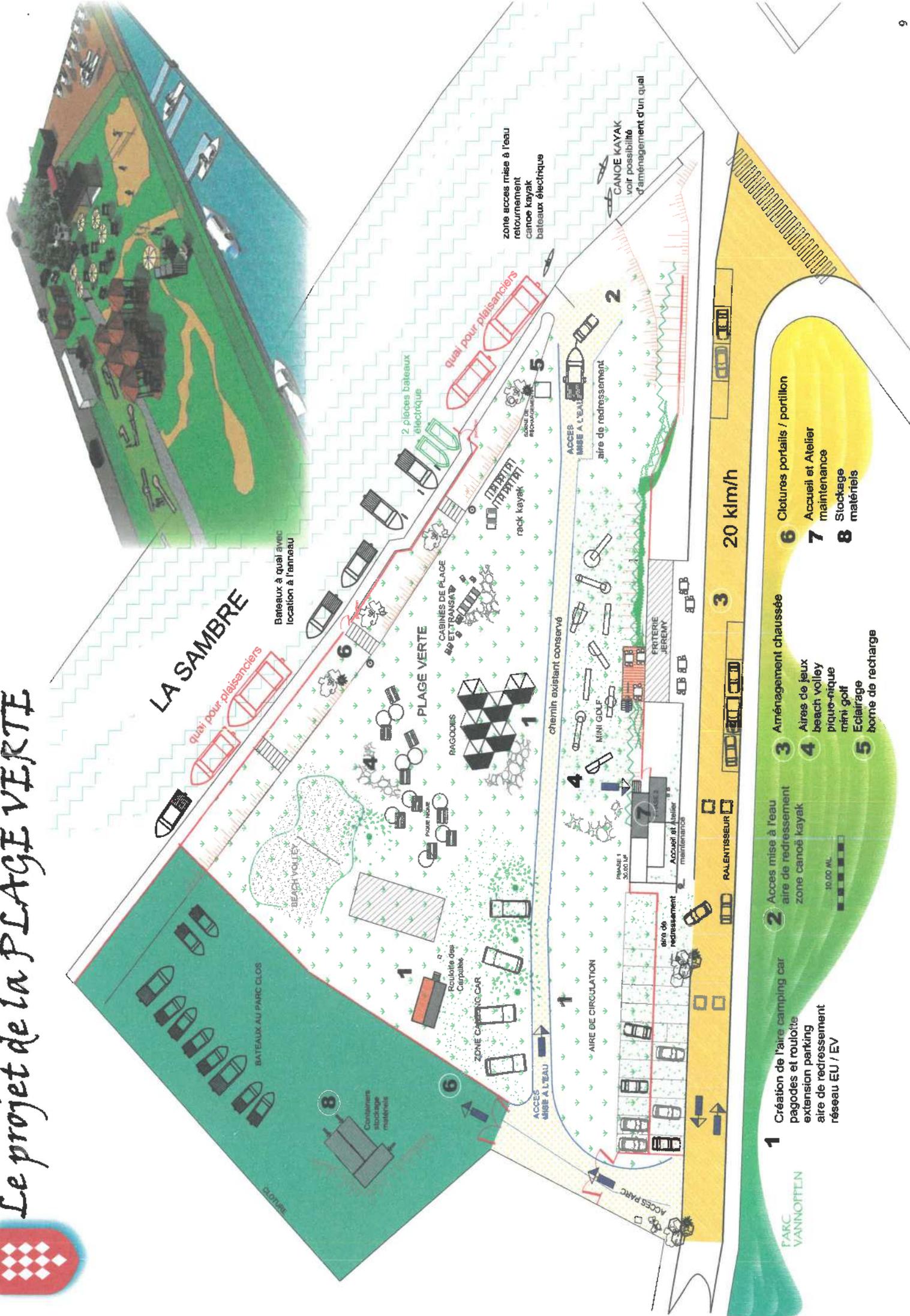
A l'issue de cette journée, ce sont 65 élèves de CE2, CM1 et CM2 qui se sont succédé dans chacun des 3 ateliers.

Au regard de leurs résultats, les enfants se verront remettre leur Permis Cycliste Enfant.





Le projet de la PLAGE VERTE



- 1** Création de l'aire camping car pagodes et roulotte extension parking aire de redressement réseau ELU / EV
- 2** Accès mise à l'eau aire de redressement zone canoë kayak
- 3** Aménagement chaussée
- 4** Aires de jeux beach volley piquet-nique mini golf
- 5** Eclairage borne de recharge
- 6** Clotures portails / portillon
- 7** Accueil et Atelier maintenance
- 8** Stockage matériels

PARC VANNOTTEN



VIE ÉCONOMIQUE



«Chez MINA» vous accueille à partir de mi-juillet au 52 rue de la Place et vous propose ses plats à emporter : frites, kebab, pizzas, spécialités orientales



Ouverture en septembre de «l'onglerie d'Aline», parking médiathèque (ancien cabinet paramédical)

Ouverture en septembre du salon de coiffure / onglerie «Olympe» rue de la mairie (près de l'école maternelle)



Ouverture en juillet du salon de tatouage « ATHEKA TATTOO SHOP » rue de la République (ancien Cabinet du Docteur LECLERCQ)



Installation en juillet du Food Truck frites « Chez TONY & CELINE », près du pont, face à l'ancien bouloir



LA JEUNESSE



CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES



Fais vivre ta ville !

Un conseil Municipal des Jeunes verra prochainement le jour. Il est ouvert aux adolescents de 12 à 16 ans.

Tu souhaites participer à la vie de ta commune ?
Echanger avec les élus ?
Et développer le civisme et la citoyenneté ?

Inscris toi sans attendre en mairie.
(avec l'accord de tes parents)

Renseignements

au 03.27.39.63.41.

marpent.fr



CAMP PRÉ ADOS

13 - 17 ans



A Stella Plage

du 15 au 19 AOÛT

!
places
limitées

Transport en mini bus

Hébergement pension complète en camping

Sortie au Parc Bagatelle

Parcours Accrobranche

ou Rosalie à Berck

pour seulement
70€

Paiement en 2 fois possible
et Pass Loisirs acceptés

Renseignements
et inscriptions en mairie.





VIE ASSOCIATIVE

LES MEUNIER D'ANTAN ACCUEILLEN PLUSIEURS CLASSES D'ÉCOLES VOISINES



L'association du Moulin d'Antan et ses Meuniers a accueilli les enfants des écoles Paul Langevin de Rousies, La Fontaine, Mouvet et Ronsard de Jeumont.

Les membres de l'association ont accompagné les enfants dans l'escalade du moulin et leur ont dévoilé les secrets qui font que, du blé, on obtient de la farine. Une belle découverte du patrimoine local qui a impressionné ces meuniers d'un jour.

Inspirés, les élèves Roséens ont profité de cette visite pour apprendre les pas de danse des œuvres de Diana Giuseppe, La Valse du Boulanger, et de Claude Barbottin, Le Petit Pont, pour les interpréter lors de la kermesse de leur école.

D'EXCELLENTS RÉSULTATS POUR LES ATHLÈTES DE MARPENT SPORTS LOISIRS

L'ESA 59, l'Entente Sambre Avesnois, intègre, avec Feignies, Ferrière la Grande, Fourmies, Leval / Aulnoye, Maubeuge et Saint Waast la Vallée, le club d'athlétisme de Marpent Sports Loisirs.

Les athlètes Marpentois, au cours de leurs nombreux déplacements depuis le début de cette année, ont engrangé une vingtaine de médailles :

De l'or pour Paola MORESCHI, pour Lucas GUERRIER (2 médailles) et pour Lyane HOCEDEZ (2 médailles)

De l'argent pour Sandro MORESCHI, pour Anna DEWATINES, pour Noor Charif BEKHTI (2 médailles), pour Sulyvan RAKBA et pour Lucas GUERRIER (3 médailles)

Du bronze pour Lilou GUERRIER, pour Anna DEWATINES, pour Aymen BENATMANE, pour Lucas GUERRIER et pour Ophélie BROUTIN (2 médailles)

Ces beaux résultats viennent couronner d'intenses et efficaces entraînements qui reprendront dès le 07 Septembre 2022 au Stade du Bel Air.



FC MARPENT : L'ÉQUIPE SENIORS A ACCÈDE AU NIVEAU RÉGIONAL 1 ET EST FINALISTE DE LA COUPE DE LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE



Les SENIORS A partageaient leurs feuilles de matchs dans le Groupe D, au niveau Régional 2 avec l'Inter Football Club de Soissons, l'Entente Football Club de Feignies / Aulnoye, l'Union Sportive de Pont Sainte Maxence, l'Union Sportive de Gouvieux, l'Union Sportive de Ribemont / Mézières, l'Union Sportive de Saint Maximin, l'Union Sportive Chevières / Grandfresnoy, les Portugais de Saint Quentin, l'Union Sportive de Wattrelos, l'Association Sportive du pays Neslois et Avesnes sur Helpe.

Au terme de la saison l'équipe Marpentoise finit en tête de son groupe devant les Soissonnais de 9 points.

Terminer la saison en tête de son groupe est synonyme d'accession au niveau supérieur, les Marpentois évolueront donc au niveau Régional 1 à compter de ce mois de Septembre 2022 !



LES AINÉS

S'INITIER AU NUMERIQUE DANS LA DETENTE, C'EST POSSIBLE !

Beaucoup de séniors ne font pas l'acquisition d'un outil de communication numérique (ordinateur ou téléphone portable) ou n'en maîtrisent pas toutes les capacités, faute d'un accompagnement ludique, alors qu'une telle maîtrise peut être très utile dans la vie quotidienne. A partir d'octobre, nous proposons aux personnes de plus 60 ans qui souhaitent découvrir, dans la détente, les bases de la communication numérique (savoir envoyer des messages, des photos, enregistrer de la musique, des jeux, trucs et astuces etc..) un module de huit séances à la médiathèque, le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30 avec goûter offert en fin de séance. Nous pouvons aller chercher les personnes sans moyen de mobilité. L'animation sera faite par Antoine POULET, jeune Marpentois, créateur de son entreprise. Cette action est soutenue et financée par le Conseil Départemental du Nord.

Tarif : 2 € par séance (Réservée aux Marpentois). Nombre de places limité à 10 personnes.

Inscription en mairie au 03 27 39 63 41.



100 ANS, CA SE FETE !

A l'occasion des 100 ans de Monsieur BOURLARD, la brigade vermeil lui a rendu visite ce 30 juin.

Madame et Monsieur CRIGNON, fille et gendre de Monsieur BOURLARD, ont reçu la brigade vermeil avec plaisir et se sont montrés reconnaissants de cet hommage.



COURTS SEJOURS A L'EHPAD SAMARA

L'EHPAD Samara peut prendre le relais des familles grâce aux courts séjours qui sont proposés dans la maison Korian Samara à Marpent. Ces courts séjours sont la solution idéale pour permettre à l'aidant de se reposer, tout en nous confiant son proche, son parent, en toute sécurité, de quelques jours à quelques mois.

Les résidents bénéficient d'un programme de soins personnalisé basé sur le respect de leurs capacités préservées, dispensé par une équipe pluridisciplinaire experte du grand-âge (infirmiers, aides-soignants, psychologue...) et disponible 7j/7. Ils partagent des moments conviviaux avec nos équipes et les autres résidents lors des activités quotidiennes ce qui leur permet de créer des liens et de retrouver une vie sociale épanouissante.

N'hésitez pas à contacter l'EHPAD Samara pour toute information complémentaire.

Le traditionnel REPAS DES AINÉS de MARPENT aura lieu le DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 à la salle polyvalente.

Animation par un DJ - Ouverture des portes 11h30

Repas offert par la municipalité pour les Marpentois de 65 ans (dans l'année) et plus.

Pour le conjoint de moins de 65 ans : 16 €

Pour les Marpentois : 26 € Pour les extérieurs : 36 €

INSCRIPTIONS EN MAIRIE du 15 au 30 SEPTEMBRE 2022 dernier délai.

Possibilité d'aller chercher les personnes à mobilité réduite.

Contactez : MAIRIE 03 27 39 63 41 / Mme DELPLANCHE 03 27 65 03 98

(Sous réserve des mesures sanitaires applicables)





MARPENT ÉVÉNEMENTS

LA FÊTE DES LAMPIONS - 13 & 14 JUILLET



La première fête des Lampions, organisée par MARPENT EVENEMENTS et la Municipalité, s'est déroulée cette année sur la place communale dans un cadre agréable et sous un soleil radieux.



Notre Harmonie Communale a lancé les festivités le 13 juillet par une animation dans plusieurs quartiers de la commune avant de rejoindre la Place Communale et laisser le Groupe des «Faux Passports» et un DJ pour une soirée endiablée.



La journée du 14 juillet a débuté dès 6h00 par une brocante. De 10 heures à 18 heures, plusieurs châteaux gonflables ont fait la joie des visiteurs. Au cours de la journée, plusieurs animations se sont succédées : Clown, le groupe des «MADISONN SHOW», l'orchestre de l'école de Musique, le Groupe «Café Gourmand» et le Groupe «Cover Mania».



La fête s'est terminée par la retraite aux Lampions avec les enfants du centre de loisirs avant le traditionnel feu d'artifice sur les berges de la Sambre.





HISTOIRE ET PATRIMOINE

LES 50 ANNÉES DU 1000 CLUB

L'ouverture de la micro-crèche dans l'ancien 1000 Club, rue du Long Fossé, nous renvoie à l'histoire de ce bâtiment.

Au début des années 70, 1000 Maisons des Jeunes seront construites selon ce même modèle architectural et financées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Marpent inaugure son 1000 Club en 1974. L'équipement fonctionne avec une équipe de bénévoles animée par Jean-Marie ALLAIN jusqu'en 1976, puis par Eric BEERENS jusqu'en 1984.

Il sera ensuite occupé par l'Association Marpentoise Loisirs et Culture présidée par Françoise NASTOGA qui y donnera, plusieurs fois par semaine, des cours de dessin, peinture, couture, et même de cuisine.

L'Association a libéré en 2019 le bâtiment pour intégrer la Maison des Associations dans le centre-bourg.

Le 1000 Club, un moment promis à la démolition, a finalement été vendu en 2021 pour un projet de micro-crèche, concrétisé en 2022.



ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

SARR Livia, 29/12/2021
LEPORCQ DIENNE Maylonn, 01/01/2022
CARLIER Eléonore, 11/01/2022
BAUCOURT Tyam, 30/01/2022
ABBAS Zoufina, 04/03/2022
PIN Jonas, 15/03/2022
ZAÏDI Lina, 21/03/2022
MARESCAUX Ambre, 03/04/2022
LUBIN Nyah, 15/04/2022
HUMERY LAURENT Inaya, 20/04/2022
RIBIERE Néna, 09/05/2022
GUILLEZ DELATTE Liam, 12/05/2022
ESSMAITI Thanae, 18/05/2022
THUILLIEZ DE MULDER Clément, 20/05/2022
LESNE Mylan, 26/05/2022
STROBBE Romy, 06/06/2022
BAUDOUX Raphaël, 21/06/2022

Décès :

CLAUWAERTS veuve WAIRY Christiane, 10/12/1945 - 15/12/2021
PREVOST Jacqueline, 10/06/1926 - 21/12/2021
CHAUVENCY Marie-Thérèse, 02/07/1949 - 25/12/2021
CORNEZ veuve POTIEZ Oscarine, 19/10/1922 - 13/01/2022
GRISLIN veuve VERPLAETSE Michéline, 04/12/1939 - 19/01/2022
HARBOUX Edmond, 15/06/1948 - 03/02/2022
CAPIER veuve MOLLE Roberte, 30/03/1923 - 05/02/2022
DE RIZ Dino, 26/11/1936 - 20/02/2022
BRACELET Michel, 19/06/1933 - 27/02/2022
BOUDREZ veuve GESQUIERE Gisèle, 01/04/1926 - 24/03/2022
LIENARD Michel, 01/09/1935 - 03/04/2022
GUEPIN Roger, 12/03/1933 - 17/04/2022
SALAETS Martine, 03/09/1956 - 17/04/2022
PRISSETTE Raymond, 07/04/1937 - 23/04/2022
DAMIEN Guy, 07/03/1935 - 19/05/2022
QUENTIN veuve LEFEBVRE Alberte, 10/10/1934 - 24/05/2022
DURSIN veuve VOLTOLINI Suzette, 31/10/1932 - 11/06/2022

Mariages :

BOULANGER Laura et SORET Kevin, le 19/02/2022
AMBLANC Emilie et THIOLOY Mickaël, le 18/06/2022
CAILLIAU Célestine et Ludovic LECUYER, le 09/07/2022



TRIBUNE



**Tribune commune des deux groupes
composant le conseil municipal :
Marpent Passionnement
et Ensemble Pour Marpent.**



L'actuel site nautique, propriété communale, occupe une situation remarquable le long de la partie française d'un itinéraire « deux roues » reliant la Norvège à l'Espagne.

Le projet de « plage verte » (voir page centrale de ce Marpiniot) répond à notre souhait d'exploiter au mieux l'existence de cet axe mais aussi la réouverture de la Sambre en facilitant l'accueil des plaisanciers, des randonneurs et des cyclistes tout en offrant à la population marpentoise et alentours une offre de distractions familiales.

Le projet prévoit en ce sens :

- Le stationnement à sec des bateaux.
- L'ouverture du quai aux plaisanciers.
- La possibilité pour les camping-caristes de stationner sur le site.
- La location de vélos.
- La location de paddles, de canoës, de bateaux électriques.
- La création d'une aire de pique-nique.
- La possibilité de pratiquer le jeu de boules, le mini-golf, le badminton, le volley.
- Une roulotte avec bloc sanitaire pouvant offrir des nuitées à des randonneurs ou des pêcheurs.
- Des cabines de plage pour servir de vestiaires aux canoëistes.
- La création d'une « Maison de la Plage » avec un bureau d'accueil et un atelier de réparation.
- La création d'une zone 20 km/h rue Barbusse pour sécuriser les piétons.

Le projet, dont le coût est évalué à 368 000 €, a reçu le soutien financier de l'Agglomération (113 000 €), du Département (103 000 €), et de la Région (30 000 €).

La commune complètera ce financement et récupèrera les recettes du stationnement à sec des bateaux et de la location de matériel.

Quelle échéance ?

La commune a négocié durant plus d'un an avec le Club Nautique pour envisager un partage du lieu.

Les membres du Club, très réticents dès le départ à l'idée de cohabiter avec d'autres usagers sur ce qui était devenu leur terrain d'agrément, et opposés à l'idée d'abandonner leur priorité d'amarrage au quai au profit des plaisanciers, ont exprimé leur désaccord.

La commune reprendra donc le 1er septembre 2023 la maîtrise totale du site.

On peut se féliciter que sur un projet majeur pour la commune, toutes les composantes du conseil municipal aient fait cause commune. C'est cette cohérence qui a permis d'afficher une position claire et qui permettra de réaliser un projet ouvert à une diversité d'usagers et sans exclusive.

L'Agenda

VENDREDI 5 AOÛT

**SPECTACLE DU CENTRE
DE LOISIRS**

SAMEDI 20 AOÛT

**MARCHE DE LOISIR
RDV À 14H00 AU KIOSQUE**

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

**MINI-FERME
PLACE COMMUNALE
ORGANISÉE PAR L'AEM**

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

**ACCUEIL DES NOUVEAUX
MARPENTOIS-SALLE DU CONSEIL**

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

**BOOM DES AINÉS
PAR LES COPAINS D'ANTAN
SALLE POLYVALENTE**

MARDI 13 SEPTEMBRE

**REPAS MENSUEL DES AINÉS
SALLE POLYVALENTE**

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

**MARCHE DE LOISIR
RDV À 14H00 AU KIOSQUE**

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

**JOURNÉE DU
PATRIMOINE**

DIMANCHE 2 OCTOBRE

FOIRE D'AUTOMNE

SAMEDI 8 OCTOBRE

**CONCOURS DE BELOTE
PAR LES COPAINS D'ANTAN
SALLE POLYVALENTE**

SAMEDI 15 OCTOBRE

**MARCHE DE LOISIR
RDV À 14H00 AU KIOSQUE**

DIMANCHE 16 OCTOBRE

**REPAS ANNUEL
DES AINÉS**

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires



Plus d'informations sur le site de la ville :
www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :
<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>